



**Membre du SWISS SAILING
Association des Clubs de Voile
de la Région Lémanique**

Case postale 265
CH-1110 Morges 1
Tél. (021) 811.55.22
Fax (021) 811.55.23
E-mail : mail@cnmorges.ch

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GENERALE DE PRINTEMPS**

**Jeudi 5 Mars 2009, 20h
CGN - Compagnie Générale de la Navigation**

Suite à la visite organisée du vapeur « La Suisse » en fin de restauration et compte tenu des articles 13 et 14 des statuts de l'ACVL, le Président déclare l'assemblée générale d'Automne dûment constituée et ouverte à 20h10.

Le président remercie la CGN et son directeur général, Luc-Antoine Baehni, de nous faire l'honneur d'accueillir l'ACVL pour son Assemblée Générale dans la salle de poupe 1ere classe du belle-Epoque « Vevey ». Il avoue son admiration pour ces élégantes dames aux belles mécaniques et superbes dessous mais aussi pour le travail acharné de restauration et de maintenance d'un patrimoine unique et historique. Il lui cède la parole pour le message de bienvenue. Le président présente encore les invités, Thierry Payot, Responsable des débarcadères et Olivier Chenaux, 1^{er} Capitaine de la flotte, Vincent Hagin de Swiss Sailing, Simon Brugger de Sail-Box et l'adjudant Cornu de la police du lac.

Nous entamons l'ordre du jour figurant sur la convocation par courrier électronique du 2 février 2009 et rappel du 5 Mars, qui a été complété selon la demande des clubs et séries :

1.- ACCUEIL ET SIGNATURE LISTE DE PRÉSENCES

Effectifs 2007	30 Clubs	14 Séries	
Inscrits	17 Clubs	5 Séries	
Excusés	5 Clubs	2 Séries	
Présents ou représentés	24 Clubs	4 Séries	soit 64%
MIA (non excusés)	1 Clubs (!)	8 Séries	

Le président exprime son raz le bol de devoir systématiquement renvoyer un rappel pour obtenir une confirmation de participation. Afin de permettre d'organiser l'AG sereinement, les invités sont priés de notifier leur participation avant le délai imparti.

2.- APPROBATION DU PV DE L'AG d'AUTOMNE (8 Nov 2007)

Le président s'excuse auprès de l'assemblée pour le délai de rédaction du PV de l'AG d'Automne, le cahier des charges du poste de secrétariat étant en discussion avec le CNM. La parole n'étant pas demandée, le PV est adopté.

3.- RAPPORT DU PRÉSIDENT

Yorick Klipfel

Les frimas de l'hiver ont quelques peu ralenti l'activité des navigateurs et de l'ACVL. Extrapolé du ralentissement économique et les déboires de nos banquiers, j'espère que cela ne préfigure pas d'une année chiche en participation aux régates.

Au contraire, en ces temps d'incertitudes, la voile, et la régate en particulier, doivent apporter un moment d'apaisement et une décharge psychologique; la concentration sur les éléments, les réglages, les manœuvres et la tactique de course permet d'évacuer certaines contraintes de la vie. Quand on régate, on sait quand on quitte le quai, rarement quand on y revient et c'est ce qui en fait un sport si particulier et apprécié. Les navigateurs auront peut-être un peu moins de velléités à butiner aux multiples loisirs et activités qui leur sont proposés et se recentreront sur les fondamentaux ; à nous de les ramener sur leurs bateaux et aux bons moments sur l'eau en offrant des régates ou rallyes intéressants.

La jauge est en place pour leur permettre de se mesurer l'un à l'autre et je l'espère avec satisfaction. Les données du fichier central seront ainsi disponibles pour tous les clubs qui devraient trouver de gros avantages lors des inscriptions mais aussi lors des remises des prix, une fois que le préposé aux données de la régate aura transpiré les admissions et entré les résultats dans les tableaux. Ce soir nous aurons droit à une petite démonstration de ce qui se préfigure pour les clubs à moyen terme.

Qui dit augmentation de participation dit encombrement du plan d'eau. La cohabitation avec les autres usagers du Léman ne va ainsi pas s'améliorer et ce n'est qu'en partageant le point de vue des différentes parties qu'on évitera une sclérose voir un drame. Ce soir, nous avons la chance de pouvoir discuter directement avec les capitaines de la flotte de la CGN afin de trouver des solutions acceptables pour retrouver une certaine sérénité. La trajectoire d'un vapeur historique de 800 tonnes avec pour seul moyen de se diriger un petit safran de 4 m² doit être pondéré à l'insouciance de certains navigateurs qui se mettent délibérément en travers de sa route... Toute proportion gardée, c'est à peu près aussi stupide que de sauter sur le passage piéton devant un camion en criant « piéton ». Réciproquement, un voilier non motorisé sans vent est aussi manœuvrant qu'une poutre flottant entre deux eaux. Tous les usagers sans exception doivent l'éviter.

Certes, d'un côté il y a notre règlement national sur les cours d'eau et de l'autre le RIPAM qui définit clairement les privilèges (et non les droits) des usagers sur l'eau. Nous avons encore la chance de ne pas avoir de feu rouges et trop de limitations de vitesse, les cours d'eau étant encore relativement préservé (des nuisances diront certains...) du législateur. Les règles sont relativement triviales et ne devraient pas induire de doute. Ainsi, la CGN bénéficie de priorités (et non de privilèges) qui sont parfois mal comprises des plaisanciers qui ne mesurent pas le danger auxquels ils se confrontent. En réalité, le simple bon sens devrait prévaloir au-devant des conséquences que peuvent générer une collision. Une meilleure compréhension des trajectoires et inertie des bateaux et des difficultés que peuvent rencontrer les capitaines et les navigateurs devrait permettre d'harmoniser un peu les abords des ports et estacades.

J'attends des président des clubs qu'ils partagent l'information qui nous sera dispensée ce soir et que le message soit relayé également par voie de notre éditeur « Nautisme Romand » afin de sensibiliser non seulement les clubs et régatiers mais également les navigateurs du dimanche.

Merci encore à mon comité qui me soutient et où chacun assure sa tâche dans son domaine respectif afin d'assurer la bonne marche de notre association.

4.- ECHANGE TECHNIQUE ET SECURITAIRE CGN - ACVL

L-A. Baehni, O. Chenaux

Présentation en annexe

5.- COMMUNICATION SWISS SAILING

Dominique Hauser, Vincent Hagin

Texte.

Simon Brugger (Sailbox)

Présentation à demander directement à Simon

6.- COMMUNICATIONS DU DÉLÉGUÉ DE FRANCE

Jean-Claude Bossonney

Peu d'informations. Thonon se propose d'organiser un séminaire de formation au logiciel Freg.

7.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION

Séverine Guex

Présentation en annexe

8.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION DES JUNIORS

Xavier-D. de Cocatrix

ACVL junior

Association des Clubs de Voile de la Région

Lémanique

Xavier-D. de Cocatrix - 10, route des Avouillons - CH 1196 GLAND e-mail : xaviercocatrix@yahoo.com tél . 022.364.14.19 fax 022.364.37.60

ASSEMBLEE GENERALE DE PRINTEMPS DE L'ACVL DU 05 MARS 2009 A 19.00 h, A LAUSANNE A LA CGN PROJET 2009

I.- ACTIVITES MISES SUR PIED

a.- CAMPS

L'ACVL junior doit pallier au niveau des manques possibles à venir (budget incertain pour la relève) de Swiss Sailing au niveau des entraînements, camps et coaching. En effet, la suppression d'un entraîneur national ne rassure pas et ne va pas améliorer la situation actuelle.

Le but est de recenser les coureurs des clubs, en créant un inventaire avec les rubriques suivantes :

nom, prénom

série

activités internationale, nationale, ACVL

attente des objectifs du coureur pour cette année et l'année suivante

Les séries prises en considération seront : Optimist, l'Equipe, Laser 4.7, Laser radial, 420

Cet inventaire sera analysé par une « commission » formée des responsables de séries + les entraîneurs. Celle-ci pourrait faire des propositions pour pallier au manque actuel dans les coachings par des entraîneurs dans les différentes séries, avec l'aide de l'ACVL junior et une demande de fond à Swiss Sailing.

camps :

Optimist : - « regroupement » de Pâques au Lac de Garde à Riva mis sur pied par Marc Meyer et D. Arbenz Jayet du 04-07 avril 2009

- Monteynard du 05 juillet au 10 juillet 2009 mis sur pied par X. de Cocatrix et B. Deutsch

L'Equipe : - pas de camp de Pâques en 2009

420 : - camp de Pâques à Marseille du 11-14 avril 2009 mis sur pied par B. Deutsch (réserve 1 bateau de l'ACVL)
- camp de Monteynard du 05 juillet au 10 juillet 2009

Laser : - camp de Pâques à Martigues du 08-10 avril 2009 (réserve 1 bateau de l'ACVL)
- camp de Monteynard du 05 juillet au 10 juillet 2009

Optimist, L'Equipe, 420, Laser :
- camp d'automne au cap d'Agde du 19-23 octobre 2009

entraînements régionaux :

Optimist - L'Equipe - 420 - Laser : - entraînements régionaux à Morges les 21-22 mars 2009 et 28-29 mars 2009
Aux entraînements de printemps, les régatiers juniors seront conviés, lors du 2^{ème} week-end, à une séance d'explication des nouvelles règles par Séverine Terrier. Un grand merci à Séverine de gérer ces cours qui auront lieu le samedi matin, de 09.30 h. à 13.00 h. Didier Lenormand rappelle que les entraîneurs des coureurs doivent lui indiquer le nombre de participants / série.

c.- REGATES EN 2009

- Optimist : Morgins (Opti ski) , Lutry, Vidy, Morges, Vevey-La Tour, Pully et Versoix
- 420 : Morges, Vidy, Morges, SNGenève, Versoix
- Laser : Versoix, Vidy, Morges, Vevey-La Tour, Versoix
- L'Equipe : Vidy, Morges, Vevey-La Tour, Versoix

II.- FINANCES

Elles sont saines. Subventions du SPORT-TOTO du canton de Vaud (fr 19'000.-), de la Fédération genevoise des clubs de voile pour le Sport-Toto du canton de Genève (fr 5'000.-) et de Swiss Sailing (fr 5'310.30) Mes remerciements à ces institutions. Un merci encore à l'ACVL qui nous paie nos frais administratifs annuels.

Toutes les cotisations de l'ACVL junior ont été payées par l' ACVL, qui en a fait la facturation. Je remercie sincèrement tous les clubs qui nous soutiennent. Comme convenu, les comptes ACVL junior ont été intégrés à ceux de l'ACVL, vérifiés par Thomas Hunziker et Manuel Stern.

III.- JEUNESSE + SPORT ET SWISS SAILING JUNIOR

RAPPEL

- J + S : dates des cours :

formation J + S 1 :
12 participants max. cours en français (inscription jusqu'au 17.02.2009)
St Blaise NE 17-19 avril 2009
24-26 avril 2009

module de perfectionnement :

24 participants max. cours en français (inscription jusqu'au 14.01.2009) max 24 participants encore libre
Versoix 14 mars 2009

- nouvelles de la Commission Swiss Sailing Team (SST)

Jean-Paul Peyrot a été licencié de SST

Swiss Sailing : suite aux départs de Agathe Koenig et de Martina Frey, voici les adresses pour :

- annonces de camps, entraînements, etc pour J+S et SwS :

Swiss Sailing
Maison du Sport
à l'att. de M. Ruedi Christen
case postale 606
3000 BERN 22

téléphone : privé : 033 437 95 76
prof : 031 359 72 68
natel : 079 454 32 10

e-mail : ruedi.christen@swiss-sailing.ch

adresse privée :
Monsieur
Ruedi CHRISTEN
Turmstrasse 13
3613 STEFFISBURG

-certificats de jauge : suite au décès de René Kaempf, les demandes d'enregistrement et certificats de jauge doivent être demandés

à :

Monsieur

URS WYLER
Pra Collomb 32
3280 MORAT

téléphone : privé : 026 670 23 46
prof : 031 931 14 31
e-mail : fam.wyler@bluewin.ch

IV.- DIVERS

- **Le CNV a à vendre :** un bateau moteur Lomac Nautica 460 avec moteur Yamaha 40 cv prix fr 5'000.-
6 Optimist école de voile complets prix fr 500.- / par bateau
1 dériveur 420 école de voile
- **Le YCG recherche à acheter :** des Equipe en bon état
- **Le CNPr vend :** des Equipe

Remarque : les annonces de matériel à vendre pourraient être mises sur le site Internet de l'ACVL, moyennant que cela soit mis à jour en cas d'achat ou de vente

V.- CHANGEMENTS DE RESPONSABLES DANS LES CLUBS ET SERIES

- dans les clubs :

- CNV :** Jean-Charles Van Campenhoudt se retire et cède sa place à Juan CASAS
- CNC :** La structure de l'école de voile ayant changé, Yves-André Fasel ne fonctionne plus comme responsable junior. Le courrier doit être adressé à Yves-André SENTI, qui le fera suivre.
- CNBC :** Le futur comité étant en restructuration, Jean-Philippe Privat cède sa place à Thomas HUNZIKER, qui fonctionnera par intérim.
- CVMC :** Olivier Dufour se retire et sera remplacé, par intérim, par François PITTET, l'actuel président, ou son vice-président.

- dans les séries :

- 420 :** toujours pas de responsables annoncés.

Un grand merci à ceux qui nous quittent, pour leur dévouement et le temps consacré. Bienvenue aux nouveaux arrivants !

VI.- NOUVEAUTES DANS LES CLUBS

- CVV :** a engagé Ludovic BOURNISIEN comme entraîneur
- SNNy :** a engagé Carole RIVIERE comme entraîneur
- CVVT :** a engagé un entraîneur Laser depuis mai 2009 : Aymeric BLIN
- CNV :** cherche un entraîneur
- SNR :** cherche un entraîneur

Gland, le 05 mars 2009

Xavier-D. de Cocatrix
responsable ACVL junior

9.- Calendrier 2009, Challenge ACVL

B. Devaud, Y. Klipfel

Le calendrier version 2 est disponible sur le site ACVL

Annoncer rapidement tout changement qui pourrait survenir. Le « Passion Régate » clôture fin Mars 2008. Pour info, la région 2 boucle leur calendrier à mi septembre pour l'année suivante. Un exemple à suivre...

- Challenge ACVL

Yorick rappelle les grandes lignes du Challenge ACVL, soit 3 bateaux formant un team qui défend les couleurs d'un club, sera reconduit en 2008 sur le même format.

La date habituellement retenue pour le Challenge est trop tard dans la saison et l'ACVL ne peut exiger un weekend exclusif pour sa manifestation, il est donc proposé de caler le Challenge sur une régata d'un club, espérant stimuler les navigateurs de l'autre bout du lac de se mobiliser pour une navigation sur deux jours, avec le Challenge le Dimanche. L'objectif étant d'augmenter la participation aux deux événements par synergie.

Vidy et Morges se sont proposés de nous accueillir pour le Challenge. Une décision suivra.

10.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Y. Klipfel

Rien de nouveau à signaler pour la jauge qui a été publiée sur le site de l'ACVL.

La Commission Technique ayant accouché de la jauge 2009, elle aspire maintenant à une année plus paisible et répondra aux questions des navigateurs.

Le concurrents et les clubs sont avertis que des contrôles sporadiques sur quelques bateaux « sensibles » seront faits afin d'asseoir la crédibilité et la sportivité de la jauge. Les clubs sont priés d'apporter tout leur appui pour entreprendre ces vérifications rapidement et avec le moins de nuisance dans le déroulement de leur régata.

Voir présentation Powerpoint en annexe.

Luc Chapuis (Site de la jauge, nouveautés)

Luc présente les nouveautés qui viendront améliorer le site de la jauge, notamment la possibilité d'y inscrire jusqu'à 10 équipiers. Ceci donnera la possibilité aux organisateurs de régata de consulter les infos et d'éviter des frustrations.

Nicolas Moget (exploitation du Freg)

Nicolas présente les astuces pour importer les données des bateaux dans le Freg. Notamment les difficultés pour obtenir de l'ACVL les datas sous un format digérable, d'autre part la difficulté d'obtenir la liste des membres de SwS pour valider les licences.

11.- RAPPORT DES COMPTES

Henry Ryter et Olivier Laurent

COMPTES D'EXPLOITATION 2008

Pour les RECETTES :

Les recettes de l'ACVL commencent par les cotisations arriérées pour fr.1300.- puis avec celles de 2007 pour les clubs et les séries. Respectivement à fr. 5'297.- et fr. 1000.-

Il restait au 31.12.2008 un montant de 3'003.35.- de cotisations ouvertes soit 1'500.- de cotisations 2008 et 1'503.35 d'avant 2008.

Les divers changements intervenus ces dernières années au secrétariat du CNM, qui comme vous le savez assure également celui de l'ACVL, sont en partie responsables de l'envoi tardif des factures de cotisations et des rappels.

Le nouveau trésorier va se charger de rappeler plus énergiquement les retardataires.

Les autres recettes proviennent de l'encaissement des taxes de jauge et de la vente des cagnards pour un montant total de fr. 20'000.- qui est un chiffre rond correspondant aux sommes transférées périodiquement depuis le compte PayPal, compte qui présente encore au 31.12.08 un solde net de CHF 1'864.96 porté au bilan de l'ACVL.

L'encaissement des cotisations pour l'ACVL Junior pour fr. 5'500.-

Total des recettes fr. 33'097.-

Pour les DEPENSES :

Les frais administratifs (fr 4'456.-) sont les frais de fonctionnement du comité, et des secrétariats ACVL et Junior ainsi que quelques frais bancaires.

L'hébergement et l'adaptation du site Web de l'ACVL a coûté 315.-

Les dépenses comptabilisées pour la jauge concernent une facture de 4'500.- pour la confection de 94 banderoles puis deux autres totalisant 16'538.- payées à Teamwhere pour le développement du site internet de la jauge.

Les cotisations pour l'ACVL junior sont facturées et encaissées en même temps que celles des clubs, puis ristournées entièrement aux juniors, avec toutefois cette année une différence de CHF 200.- concernant la cotisation du CN Baie de Corsier manquant encore au 31.12.09.

L'exercice 2008 se termine avec un bénéfice de fr.1'588.--

Lausanne, le 4 mars 2009

Votre ancien trésorier

Henry Ryter

Votre nouveau trésorier

Olivier Laurent

Pour le BILAN :

Notre fortune réside dans le compte en banque qui s'élève à fr. 24'048.79 au 31.12.2008 ainsi que un solde auprès de PayPal de fr. 1'864.96

De plus, il reste un stock de 50 panneaux de course ce qui représente une valeur estimée à fr. 2'000.- à porter à l'actif du bilan au 31.12.2008

Les cotisations ouvertes portées à l'actif au 31.12.2008 s'élèvent à 3'003.35

	<u>Avant 2008</u>	<u>2008</u>
Aspro M3		100.-
Toucans, 2006 et 2007	200.-	100.-
Aspro Lacustre, 2006 et 2007	200.-	100.-
Aspro 15m SNS		100.-
Aspro Esse 850		100.-
SN Meillerie Tour Ronde		200.-
CV Nernier		200.-
CN Evian, 2006 et 2007	303.35	
SNLF Thonon	400.-	
CNBC yc Juniors	400.-	400.-
SN Ouchy		200.-
Totaux :	1'503.35	1'500.-

L'ACVL Junior qui gère son propre compte en banque possède une fortune de fr. 81'162.30 au 31.12.2008. La fortune totale de l'ACVL au 31.12.2008 s'élève ainsi à **CHF 112'079.40**

Lausanne, le 4 mars 2009

Votre ancien trésorier

Henry Ryter

Votre nouveau trésorier

Olivier Laurent

12.- RAPPORT DES CONTROLEURS

Thomas Hunziker, Manuel Stern

Rapport lu par le président qui devra se limiter à lire le dernier paragraphe pressé par l'heure tardive, avec excuses aux contrôleurs. Le texte complet vous est soumis ci-dessous.

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'ACVL et de l'ACVL Junior pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Ce contrôle a été effectué avec la présence de M. Xavier de Cocatrix pour l'ACVL Junior et MM. Henry Ryter (trésorier sortant) et Olivier Laurent (nouveau trésorier) pour l'ACVL.

Toutes les pièces nous ont été présentées et il a été répondu clairement à toutes les questions que nous avons posées. Nous avons dès lors constaté que les comptes de bilan et de pertes et profits étaient conformes à la réalité. Il en est également ressorti que les comptes de l'ACVL Junior sont correctement intégrés dans ceux de l'ACVL.

A noter qu'un solde de subventions de CHF 7000.- du Sport Toto attribué en 2008 à l'ACVL Junior, mais versé seulement en janvier, n'a pas été comptabilisé sur 2008 mais reporté sur l'exercice 2009. Il en a été tenu compte dans le budget. A souligner également que la bonne santé financière de l'ACVL Junior a permis de participer aux frais de 2 camps juniors (420, Laser, Optimist...) réunissant plus de 80 jeunes navigateurs et navigatrices. Ceci est la raison principale de la différence de dépenses entre le budget et les comptes de 2008.

A l'instar des années précédentes, même si une amélioration a été ressentie, il reste quelques cotisations de Séries ou de Clubs en retard de plusieurs années pour certains. Pour faciliter la tâche du trésorier et des contrôleurs, nous prions les concernés de régulariser leur situation dans les meilleurs délais.

La tenue des comptes est tout à fait conforme aux statuts de l'ACVL.

Nous félicitons les trésoriers cités plus haut pour la précision, la qualité et la simplicité de la tenue des comptes qui nous ont été présentés et les remercions vivement de leur collaboration et de leurs explications relatives aux questions que nous leur avons posées. Nous remercions en particulier Henry Ryter avec qui nous collaborons depuis de nombreuses années et qui laisse à l'ACVL et à son successeur des comptes parfaitement transparents.

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Mesdames, Messieurs, d'approuver les comptes de l'exercice 2008 tels qu'ils vous ont été présentés ainsi que le budget 2009 et vous invitons à donner décharge au Comité pour sa gestion.

Fait à Prangins, le 26 février 2009

Les contrôleurs aux comptes :

13.- BUDGET 2009

Henry Ryter et Olivier Laurent

Aux recettes :

Encaissement des cotisations ouvertes : estimation fr. 2'500.- (non totalisées dans le budget)

Les cotisations des 29 clubs : fr. 5'800.-

Les cotisations de 15 séries : fr. 1'500.-

Pour la Jauge :

Les encaissements des certificats de jauge de 15.- sont estimés à 800 soit fr.12'000.-

La vente de nouveaux cagnards 50 à fr. 60.- soit 3'000.-

Aux dépenses :

Pour la jauge, un important poste pour l'hébergement, la licence IBM, l'adaptation 2009 et la gestion du programme informatique servant à encaisser et distribuer les certificats via Internet est estimé à fr. 13'050.-

Avec ces montants, il résulte un bénéfice budgétaire de 800.-

Lausanne, le 4 mars 2009

Votre ancien trésorier
Henry Ryter

Votre nouveau trésorier
Olivier Laurent

En remerciement pour les longues années de services rendus à l'ACVL et pour l'excellence de la tenue des comptes, le président remet à Henry deux caisses de blanc du Dézaley et ses vœux de bonne retraite.

13.- DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

- Concours Nouveau Logo

Nicolas Peitrequin

Le délai du concours est prolongé jusqu'à l'AG d'automne afin de donner le temps aux graphistes de cerner le champ de créativité. Plusieurs propositions ont déjà été reçues.

- Lieu et date de la prochaine Assemblée Générale d'Automne 2008

Jeudi 5 Novembre 2008 à 20h (caveau du Château d'Aubonne, dégustation après l'AG)

Aucune autre proposition individuelle n'est parvenue au secrétariat. La parole n'étant plus demandée, le Président remercie les clubs et séries présents et clos la séance en remerciant encore la CGN pour l'accueil.

Le Président invite les participants pour l'apéritif.

BONNE SAISON VELIQUE